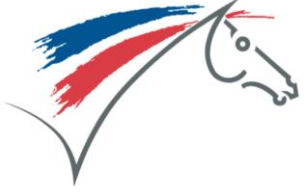


MANCHE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

***Le Comité Départemental
d'Équitation de la Manche
présente ...***

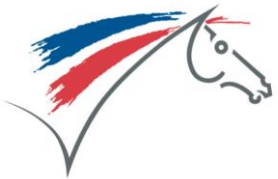


PONEY CLUB DE FRANCE

« Equitation Scolaire dans la Manche »

**Une action développée dans les centres équestres de la Manche, labellisés
« Poney Club de France », à destination des élèves d'écoles élémentaires et
maternelles moyennes et grandes sections**

MANCHE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION



Présentation aux centres équestres de la Manche partenaires de l'opération « équitation scolaire 2021 » 8 et 12 Mars 2021

Par

Patrice COTTIN – Président CDE 50

Deux axes de développement complémentaires

- « Culture Cheval »



- « Poney école »





« Culture Cheval »

Équitation scolaire dans la Manche

« Culture Cheval » 2020/2021



« Culture Cheval » est un dispositif mis en place par le conseil départemental de la Manche



- Dispositif à l'intention des classes d'écoles élémentaires publiques ou privées
- Dispositif comportant un module d'apprentissage (cycle de 6 à 8 séances) et un module de découverte de la filière équine (2 demies-journées minimum)
- **117 demandes instruites** par le Conseil Départemental de la Manche
- **41 classes retenues** par le Conseil Départemental de la Manche
- **27 centres équestres labellisés** « Poney Club de France » concernés par le dispositif
- Budget : **68 487€** - Financement Conseil Départemental de la Manche





« Poney école »

Équitation scolaire dans la Manche



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONVENTION

« Poney école » s'appuie sur une convention passée entre la FFE, le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, l'UNSS et l'USEP

« Poney Ecole » 2020/2021



**Prise en charge par le CDE 50,
des classes n'ayant pas reçu
de subvention du CD 50**



- Le CDE 50 soutient le développement de l'équitation scolaire dans la Manche.
- Le CDE 50 a obtenu pour cette action, une subvention instruite par la FFE et accordée par l'ANS
- le CDE 50 prendra en charge, **les 76 demandes de classes** qui n'ont pu recevoir une subvention de la part du CD 50
- Chacune de ces 76 classes bénéficiera, **d'une séance de découverte** offerte par le CDE50
- Ces classes feront l'objet d'une inscription par le centre équestre concerné, sur la plateforme « Poney Ecole » de la FFE
- La prise en charge du CDE 50 sera de **10€/élève** avec un plafond de **200€/classe**
- Budget : **14 500€** - financement CDE 50 et l'ANS



Bénéfices apportés par le dispositif

Pour les élèves :

- Apprentissage de l'équitation dans le cadre de « Poney Ecole »
- Sorties pédagogiques avec l'école, connaissance de la filière
- Sensibilisation sur les valeurs de l'équitation, nature, bien-être animal
- Le poney, c'est bon pour la santé, c'est bon pour le moral, c'est bon pour l'intégration sociale, c'est bon pour grandir

Pour les centres équestres:

- Communication vers le grand public
- Mise en avant de valeurs éducatives et pédagogiques de son établissement et de ses enseignants
- Promotion du club et de ses activités

Pour le CDE 50 :

- Promotion d'une image positive de la pratique de l'équitation dans les centres équestres et poneys clubs de la Manche
- Evolution du nombre de pratiquants et licenciés dans le Département





« Culture Cheval » & « Poney école »

Bénéficient des supports pédagogiques
de la FFE et du CDE 50 dès lors que la classe est
inscrite sur la plateforme FFE « Poney école »

Les supports pédagogiques de la FFE et du CDE 50

- Vidéos de présentation 4 x 3 min
- + documents de présentation de l'activité
- + kits pédagogiques écoles
- + une plateforme FFE dédiée avec de nombreux documents pédagogiques :

<https://poneyecole.ffe.com/>



PONEY ÉCOLE

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Accueillir des Classes

Pendant les heures où les enfants sont à l'école, le poney-club peut recevoir du public ! L'équitation scolaire permet la pratique de l'équitation par des élèves en maternelle et en primaire sur le temps scolaire. C'est une opportunité d'accueillir du public les jours où l'activité du club est moindre. Un taux d'encadrement particulier est prévu et l'enseignant doit s'inscrire dans le projet pédagogique de l'enseignant.

Formalités et facturation simplifiées

Sous l'impulsion de la FFE, et grâce notamment à l'opération Poney École, le sport sur le temps scolaire est facilité pour les titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité. Désormais, pour ces derniers, une convention doit être signée entre le directeur de l'établissement scolaire et la structure équestre. Il n'est plus besoin de remplir un dossier particulier avec l'Académie. Dans ce cadre, l'intégralité de la prestation peut être facturée à un taux de TVA de 5,5%.

Taux d'encadrement	
Maternelle	Primaire
Jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

Dans tous les cas, il est très fortement recommandé que l'équipe d'encadrement soit constituée de l'enseignant et de la personne chargée de l'encadrement spécifique de l'activité concernée. Pour l'équitation, il s'agit d'un éducateur diplômé.

Les avantages de Poney École

	Équitation scolaire	Poney École
Taux encadrement	Cf. taux d'encadrement rappelé plus haut.	2 adultes au moins, quel que soit l'effectif de la classe pour les ateliers de découverte. En plus : pour les écoles maternelles , au-delà de 12 élèves, un adulte supplémentaire pour 6. pour l'école élémentaire , au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12. L'adulte peut ne pas être un intervenant qualifié.
Tarification	Facturation libre avec une TVA de 5,5%.	Gratuite mais les établissements ayant pris part à Poney École possèdent en moyenne un taux de recrutement supérieur aux autres de 3,6 points .
Communication	Visibilité au niveau de l'établissement scolaire	Communication au niveau national sur un site dédié à Poney École, référencement de tous les établissements participants et soutiens pédagogiques mis à disposition pour les cavaliers.

Pour aller plus loin :
[Fiche Ressources - Équitation scolaire](#)

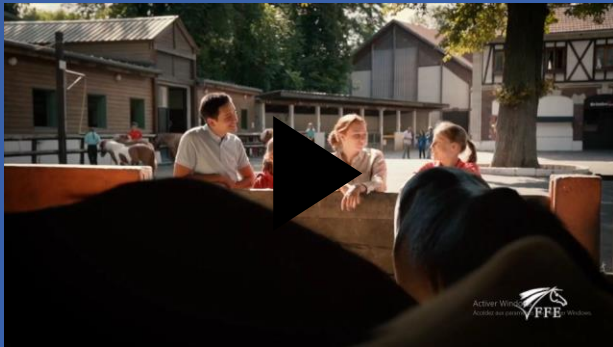
Lexique :
Intervenant qualifié : enseignant diplômé titulaire d'une carte professionnelle.
Intervenant bénévole : accompagnateur bénévole dont la participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école et agréer via une procédure spécifique par l'Académie.

Sources : Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 MEN - DGESCO B3-3 - ME (encadrement des activités physiques et sportives) ; Circulaire n°99-136 du 21-8-1999 (organisation des sorties scolaires) ; Question N° 48444 de M. André Chaigne, publiée au JO le : 04/03/2014 p. 2028 (taux de TVA réduit pour le public spécifique)

PONEY ÉCOLE

Les supports pédagogiques vidéo du CDE 50

Le CDE 50 a sélectionné plusieurs montages vidéos, pour permettre aux enseignants d'équitation d'effectuer des interventions de présentation dans les classes. Une clé USB est offerte aux Dirigeants de centres équestres avec ces vidéos et différents documents utiles



Vidéo 1: Découverte d'un poney-club



Vidéo 2 : Activité au poney-club

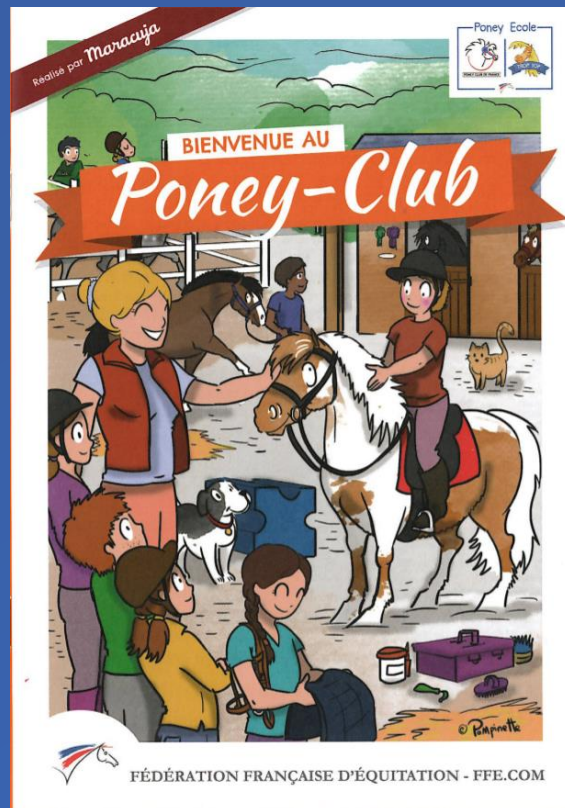


Vidéo 3: La vie des poney et des chevaux

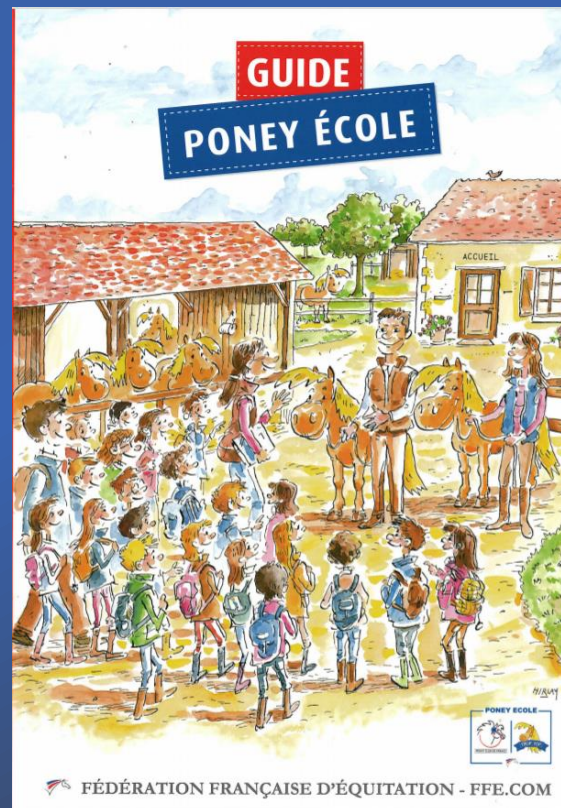


Vidéo 4 : La Manche passionnément

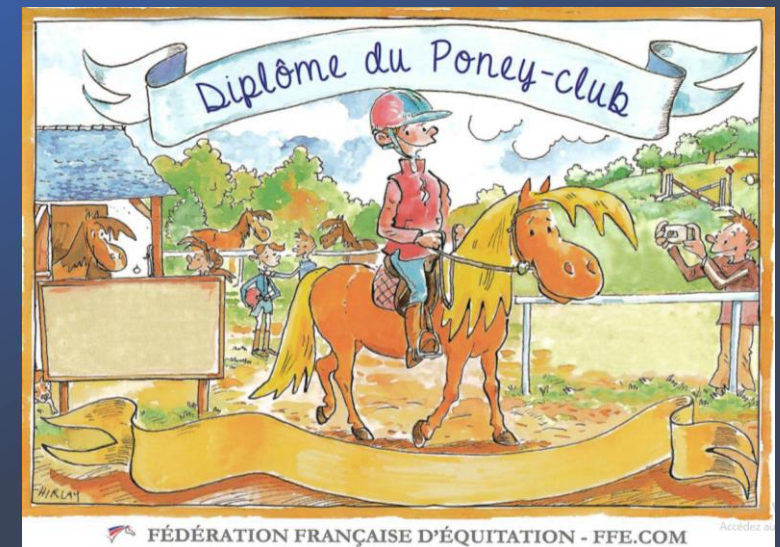
Le Kit école offert par la FFE



Livret pédagogique



Guide Poney-école



Diplôme du poney-club

Les formalités administratives pour les centres équestres et intervenants

1ere étape

Contactez le Conseiller EPS de votre circonscription



Vous devez constituer votre demande « agrément éducation Nationale » et fournir au conseiller EPS de votre circonscription différentes pièces...

Les formalités administratives

Liste des conseillers pédagogiques de
circonscription EPS dans la Manche

Éducation nationale / Conseillers pédagogiques de circonscription EPS

Circonscription de Cherbourg-Ouest

Julien Lecardonnel Courriel : cpeps.0500103r@ac-caen.fr – Tél : 02 33 01 08 49

Circonscription de Cherbourg-Est

Laurence Mouchel Courriel : cpeps.0500110Y@ac-caen.fr – Tél : 02 33 23 61 90

Circonscription de Cherbourg-Ville

Anne Fenard-Bosch Courriel : cp.0500104S@ac-caen.fr – Tél : 02 33 23 61 85

Circonscription d'Avranches

Muriel Ferry Courriel : cpeps.0500102P@ac-caen.fr – Tél : 02 33 79 06 46

Circonscription de Carentan

Soléna Briand Courriel : cpeps.0502004G@ac-caen.fr – Tél : 02 50 80 42 25

Circonscription de Coutances

Alexandre Travert Courriel : cpeps.0500105T@ac-caen.fr – Tél : 02 50 80 42 28

Circonscription de Granville

Isabelle Edeline Courriel : cpeps.0500106U@ac-caen.fr – Tél : 02 33 91 06 22

Circonscription de Mortain

Carole Bernard Courriel : cpeps.0500107V@ac-caen.fr – Tél : 02 33 59 00 62

Circonscription de Saint-Lô Nord

Jean-marc Hamelin Courriel : cpeps.0500111Z@ac-caen.fr – Tél : 02 33 77 85 92

Circonscription de Saint-Lô Sud maternelle

Marie Allain Courriel : cpeps.stlosud@ac-caen.fr – Tél : 02.33.06.92.11

Enseignement catholique

Laurent Chapelays, directeur diocésain

Tél. 02 33 45 12 71 – Courriel : ddec50@urecbn.org

Les formalités administratives pour le Dirigeant de la structure

2eme étape :

**Etablir une convention entre votre centre
équestre et l'éducation nationale**

Convention type

Convention pour la participation des intervenants professionnels agréés apportant leur concours sur le temps scolaire dans les écoles publiques à l'enseignement

SPORTS EQUESTRES

Entre

Le centre équestre de **à préciser**, représenté par **président / responsable (celui qui doit signer)** ;

et

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Manche représentée par l'Inspectrice d'Académie, Madame Sandrine BODIN,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objectif du partenariat

Tout au long de la scolarité, l'Education Physique et Sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle permet à tous les élèves, filles et garçons, et notamment à ceux les plus éloignés de la pratique sportive d'accéder à sa culture et au plaisir qu'elle procure. Elle constitue donc un atout privilégié pour favoriser l'égalité des chances et pour former les jeunes citoyens.

Dans le cadre de sa politique sportive et éducative, le centre équestre de **à préciser** souhaite apporter son concours à l'enseignement de l'équitation prioritairement auprès des élèves scolarisés dans les écoles de son territoire (**à préciser**) mais aussi auprès d'écoles d'autres territoires qui en feraient la demande.

Pour ce faire, il met à disposition des écoles, à leur demande, le centre équestre de **à préciser** et des intervenants professionnels agréés.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités d'intervention des intervenants professionnels agréés et les règles d'utilisation des équipements et du matériel mis à disposition par le centre équestre **à préciser** pour **les écoles primaires publiques**, définies par les textes en vigueur et notamment :

- Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015
- Programmes d'enseignement de l'école maternelle arrêté du 18-2-2015 –J.O. du 12-3-2015
- Agrément des intervenants extérieurs aux activités physiques et sportives décret n° 2017-766 du 4-5-2017 - J.O. du 6-5-2017
- Encadrement des activités physiques et sportives circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017

L'objectif commun de ce partenariat est de **permettre à tous les élèves** d'acquérir les compétences des programmes d'Education Physique et Sportive contribuant à l'acquisition du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.

MANCHE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Les formalités administratives pour les intervenants

3eme étape :

**Remplir le tableau concernant les intervenants
professionnels de votre établissement à agréer**

Annexe 3

Liste mise à jour annuellement des **intervenants professionnels agréés** intervenant dans le cadre de l'enseignement de l'**Education Physique et Sportive** dans le premier degré

Année scolaire 2020/2021

Employeur :

Les intervenants professionnels agréés listés dans le tableau ci-dessous disposent des qualifications et des compétences requises pour apporter leur concours à l'enseignement de l'activité/les activités physiques et sportives pour laquelle/lesquelles ils ont été sollicités.

Titulaires cartes professionnelles en cours de validité				
Nom d'usage	Prénom	Nom de naissance (si différent)	Numéro de carte professionnelle	Activité(s) concernée(s)

Fait à Le.....

L'employeur ou son représentant (Nom/Prénom)

Signature

Les formalités administratives pour les intervenants

4eme étape :

Adresser une copie de votre carte
professionnelle en court de validité

Educateur sportif

CARTE PROFESSIONNELLE



Nom :
Prénom :
Nationalité : **Française**
Date de naissance :
Lieu de naissance :

N° de carte :

05099ED0045



CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR SPORTIF

Carte délivrée au nom du ministre chargé des sports par :

Préfecture de la Manche

Expire le : **27/12/2022**

Signature du titulaire :

A handwritten signature in blue ink, enclosed in a blue circular stamp.

Qualifications et prérogatives d'exercice :
scannez le code ci-dessous ou rendez-vous
sur <http://leapspublic.sports.gouv.fr>



N° de carte :

05099ED0045

RF



« Culture Cheval » & « Poney école »

Se connecter et s'inscrire sur la plateforme
« Poney Ecole » de la FFE

Accéder à la plateforme Poney
Ecole pour les centres équestres

Identifiant Mot de passe [Aide à l'identification](#)

Se connecter

Petites annonces

toutes les informations liées à la crise de la Covid-19 sur la page Crise sanitaire.

[Accéder aux informations](#)

Le service ressources

La Fédération a mis en place un service à destination des dirigeants d'établissements adhérents à la FFE afin de leur apporter les informations juridiques nécessaires à la gestion quotidienne de leur structure.

[En savoir plus](#)

VOS AVANTAGES LICENCE 2021

SUIVEZ LA FFE SUR LES RESEAUX SOCIAUX

TOUT savoir

Vie du club - Compétition - Procédures Fédérales

Activer Windows

[Nous contacter](#)

Fax FFE Club :



ma cavalerie SIF
Mes cavaliers SIF
Mes coach SIF
Saisie lic pratiquant
Saisie licence verte
Saisie lic compétition
Dépôt de CM
Dépôt de fichiers
Mes examinateurs
Mes sessions d'examen
Mon compte
Mes téléchargements
Mon dossier fidélité
Colis de rentrée
Mes randonnées
Correspondance
Demande de labels
Registre Covid

Mes espaces FFE

Reprise des activités
FFE Connect
À cheval en France
Équitation pour tous
Poney École
Tous à cheval
Médiathèque Club
Fête du Poney

Rechercher

Clubs
Licences
Équidés

Formation

Ancien espace "Métiers"
Centres agréés
Calendrier
Carte Éthologie
Carte Équi-handi

FFE LICENCE +

un système de géolocalisation.

Violences sexuelles

En raison du nombre important touchant les disciplines sportives FFE a mis en place un plan de prévention contre les violences sexuelles.

[Consulter le dossier](#)

Rubrique Poney Ecole

LICENCE 2021

Une nouvelle année débute ! La licence 2021 est disponible !

Vous pouvez désormais prendre vos licences de vos cavaliers afin de bénéficier de l'assurance comme de l'intégralité des services FFE qui leur sont dédiés au sein de leur licence, chaque cavalier peut en bénéficier sans limites.

Kit de reprise

Accédez au « Kit Reprise » pour les équestres recevant du public. Des documents utiles datés et qui seront actualisés en fonction des mesures sanitaires gouvernementales rendues officielles pour la période 2020.

TÉLÉCHARGER VOTRE KIT DE REPRISSE

KIT DE REPRISSE

Poney École

Une opération de la FFE

ESPACE PROFESSEUR DES ÉCOLES

En savoir +
Documents pédagogiques
En images
Contact

ESPACE PRESSE

Ressources utiles
En images

ESPACE ADHÉRENT CLUB

C E DE ST PAIR SUR MER
Mon profil
Mes disponibilités
Mes réservations
Mes programmes
FAQ

L'ACTU DE LA FFE

Facebook

En savoir +
Documents pédagogiques
En images
Contact

ESPACE PRESSE

Ressources utiles
En images

ESPACE ADHÉRENT CLUB

C E DE ST PAIR SUR MER
Mon profil
Mes disponibilités
Mes réservations
Mes programmes

Mes disponibilités

Ajouter

tous les

lundi

du

05/03/2021

au

06/07/2021

ok

Mars 2021

L	1	8	15	22	29
M	2	9	16	23	30
M	3	10	17	24	31
J	4	11	18	25	
V	5	12	19	26	
S	6	13	20	27	
D	7	14	21	28	

Avril 2021

L		5	12	19	26
M		6	13	20	27
M		7	14	21	28
J	1	8	15	22	29
V	2	9	16	23	30
S	3	10	17	24	
D	4	11	18	25	

Mai 2021

L		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
J		6	13	20	27	
V		7	14	21	28	
S	1	8	15	22	29	
D	2	9	16	23	30	

Juin 2021

L		7	14	21	28
M	1	8	15	22	29
M	2	9	16	23	30
J	3	10	17	24	
V	4	11	18	25	
S	5	12	19	26	
D	6	13	20	27	

Le site d'entrée en relation des écoles et de l'opération nationale p

Accéder à mes disponibilités

Qu'est-ce que l'opération Poney École ?

Il s'agit d'une initiative de la Fédération Française d'Équitation en partenariat avec la jeunesse et des sports, de l'UNSS et de l'USEP qui met en relation les écoles et les clubs de poney.



En tant que professeur, vous pouvez proposer des créneaux de classe.

L'opération Poney École permet aux professeurs de mettre à disposition des créneaux de classe.

Le Poney École est une opération gratuite.

Sélectionner des créneaux

 créneaux réservés
 créneaux libres

Accéder à la plateforme Poney
Ecole pour les écoles

Le professeur ou le centre équestre se connecte sans identifiant sur la plateforme « poney école »

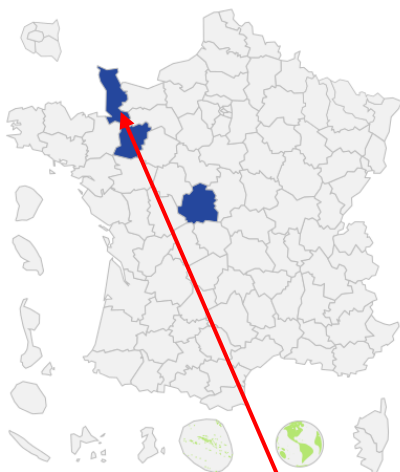
<https://poneyecole.ffe.com/>

- Sélection du centre équestre
- Sélection d'un créneau qui est disponible
- Effectuer une demande de réservation
- Le centre équestre validera ou non la demande

Accéder à la plateforme Poney Ecole pour les écoles

CARTE DES CLUBS PONEY ÉCOLE

Retrouvez les établissements équestres de votre secteur afin de programmer et d'organiser votre activité pédagogique.



Les départements en bleus indiquent que des clubs se sont inscrits à l'opération.
Pour découvrir les établissements de votre secteur, cliquez sur le département de votre choix.

La classe sélectionne la Manche et choisit son centre équestre

Disponibilités et réservation

i Choisissez une demi-journée en fonction des disponibilités du club pour réserver une séance.

Mars 2021						Avril 2021						Mai 2021						Juin 2021					
L	1	8	15	22	29	L		5	12	19	26	L	3	10	17	24	31	L		7	14	21	28
M	2	9	16	23	30	M		6	13	20	27	M	4	11	18	25		M	1	8	15	22	29
M	3	10	17	24	31	M		7	14	21	28	M	5	12	19	26		M	2	9	16	23	30
J	4	11	18	25		J	1	8	15	22	29	J	6	13	20	27		J	3	10	17	24	
V	5	12	19	26		V	2	9	16	23	30	V	7	14	21	28		V	4	11	18	25	
S	6	13	20	27		S	3	10	17	24		S	1	8	15	22	29	S	5	12	19	26	
D	7	14	21	28		D	4	11	18	25		D	2	9	16	23	30	D	6	13	20	27	
Juillet 2021																							

Le Professeur réserve le créneau qui est libre (en vert), uniquement le 1^{er} créneau pour un cycle

Poney École

Une opération de la FFE



ESPACE PROFESSEUR DES ÉCOLES

En savoir +
Documents pédagogiques
En images
Contact

ESPACE PRESSE

Ressources utiles
En images

ESPACE ADHÉRENT CLUB

C E DE ST PAIR SUR MER
Mon profil
Mes disponibilités
Mes réservations
Mes programmes
FAQ

L'ACTU DE LA FFE

Facebook
Twitter
Instagram

Demande de réservation

Club **C E DE ST PAIR SUR MER** Jour souhaité **13/03/2021 matin**

Nom de l'école	
Adhésion USEP	☐
Zone de l'établissement	...
Nom de l'interlocuteur	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Niveau de la classe	
Nombre d'élèves	

Saisir ce code de vérification **294315** :

Annuler

Confirmer la demande de réservation ✓

Le Professeur de l'école ou le Dirigeant du centre équestre remplit la demande de réservation et confirme cette demande

ESPACE PROFESSEUR DES ÉCOLES

Ressources utiles
En savoir +
Documents pédagogiques
En images
Contact

ESPACE PRESSE

Ressources utiles
En images

ESPACE ADHÉRENT CLUB

C E DE ST PAIR SUR MER CGU
Mon profil
Mes disponibilités
Mes réservations
Mes programmes
FAQ



Le centre équestre reçoit la demande de la classe par mail, et peut ainsi valider ou non cette demande de réservation dans son espace « Poney Ecole » rubrique « mes réservations »

Mes réservations

Demandé le	École	Élèves	Ni	11/03/2021 matin	État / Modifier
04/03/2021	ANNE FRANK	23	CE		

Mon programme

Modifier mon inscription et mon programme

Le centre équestre confirme la réservation

Une fois la réservation confirmée, la FFE adresse un kit école à la classe

Mars 2021					
L	1	8	15	22	29
M	2	9	16	23	30
M	3	10	17	24	31
J	4	11	18	25	
V	5	12	19	26	
S	6	13	20	27	
D	7	14	21	28	

Le centre équestre bloque le 1^{er} créneau et éventuellement les autres en cas de cycle

Modalités de règlements et de facturations



« Culture Cheval »

41 classes subventionnées par le Conseil Départemental de la Manche

Le centre équestre facture le cycle complet, directement à la classe (TVA 5,5%)

- Les classes subventionnées par le Conseil Départemental de la Manche **reçoivent directement les subventions** accordées sur **présentation des factures des partenaires.**
- En tant que partenaire identifié, le centre équestre établit donc sa facture au nom de la classe concernée.
- **Les modalités de règlement sont à aborder directement entre la classe et le centre équestre.**
- **Le CDE 50 n'intervient d'aucune manière dans la partie financière de « Culture Cheval ».**



« Poney école »

Séance découverte

76 classes subventionnées par le Comité Départemental d'Équitation de la Manche

Le centre équestre facture au CDE 50 la séance de découverte de la classe bénéficiaire identifiée (TVA 5,5%)

- Les classes non subventionnées par le Conseil Départemental de la Manche sont identifiées et bénéficient **d'une séance de découverte offerte** par le CDE 50 dans un centre équestre partenaire identifié.
- En tant que partenaire identifié, le centre équestre établit donc sa facture au nom du CDE 50, la facture doit comporter l'identité de la classe concernée.
- Les factures **sont à adresser au CDE 50** accompagnées d'une **capture d'écran de son « espace club Poney École »**, faisant apparaître la rubrique « mes réservations ». Après vérification, le CDE 50 effectuera un virement dans les 8 jours (fournir un IBAN la 1^{er} fois).
- **Aucune facture n'est à adresser directement à la classe dans le cadre de ce dispositif.**

Questions/Réponses

**Merci de votre écoute,
Le CDE 50 est maintenant à votre
disposition pour répondre à vos
questions sur ce dispositif**